



**PREPARATION DE PROPOSITIONS D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL**

RAPPORT INTERIMAIRE DE LA DEUXIEME PHASE
(suivi des activités menées in situ, mai - décembre 2009)

Rapport rédigé par Pr Alexis Adandé
Coordinateur général



**International Council on
Monuments and Sites**
**Conseil International
des Monuments et des Sites**

EPA, Décembre 2009

SOMMAIRE

Remerciements	3
Résumé	4
Introduction.....	6
1- Rapport général.....	7
1.1 - Rappel des objectifs du Cours et des objectifs spécifiques.....	7
1.2 - Suivi des binômes durant la deuxième phase.....	8
1.3 - Recommandations pour la préparation de l'atelier final (phase 3).....	12
2- Rapports sectoriels.....	15
2.1- Rapports de la coordination du suivi des dossiers « nature ».....	15
a) participation de la coordination à la phase finale du Cours en anglais, au Lesotho	15
b) point sur les sites naturels.....	24
2.2- Rapport d'étape de la coordination « culture ».....	25
Conclusion générale	32

Remerciements :

La coordination du Cours en français renouvelle ici, sa reconnaissance aux institutions à la base de l'initiative du programme de formation à la « *Préparation de propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial* », particulièrement le Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA/AWHF) et le Centre du patrimoine mondial (CPM/WHC) et à celles qui en assurent la mise en œuvre, l'Ecole du patrimoine africain (EPA) et Centre for Heritage Development in Africa (CHDA) qui ont chacune, à un moment ou à un autre, facilité les activités de la deuxième phase du déroulement *in situ* du Cours. Par ailleurs, nous remercions formellement l'ensemble de la coordination du Cours en anglais et singulièrement le coordinateur général, pour leur ouverture d'esprit et leur sens de la solidarité. Outre l'appui financier, technique et une large circulation de l'information, les responsables et les animateurs de ces institutions ainsi que la coordination générale du Cours de Lesotho, ont fait montre d'une compréhension positive et d'une flexibilité agissante en offrant la possibilité à deux personnes du Cours francophone de participer à leur dernier atelier, tenu du 2 au 14 novembre 2009. Seul, en définitive, le coordinateur des dossiers « nature » a effectué le déplacement. Nous assurons de notre gratitude toutes les personnes-ressources qui ont répondu aux sollicitations soit de la coordination, soit des participants pour résoudre ou aider à la solution d'un problème ponctuel.

Nous apprécions aussi les efforts fournis par ceux des participants au programme qui ont pendant cette phase en cours, su faire évoluer le dossier dont ils sont porteurs, montrant une certaine maîtrise des procédures et une capacité à surmonter les obstacles ou les contraintes qui ne sont pas que techniques. Qu'ils en soient également remerciés. Cette phase n'aurait pas produit quelques résultats sans la détermination des membres de la coordination des deux secteurs « nature » et « culture » et sans la disponibilité de certaines personnes-ressources qui n'ont pas marchandé leur disponibilité quand elles ont été sollicitées, que chacun soit remercié ainsi que la secrétaire permanente de la coordination générale, Mme Victoire Adégbidi. Enfin, nous ne pouvons pas terminer ces remerciements sans mentionner M. Firmin Nounagnon de l'EPA qui avait déjà assuré la mise en forme du rapport de la première phase et dont la disponibilité ne nous a pas fait défaut pour la finalisation du présent document.

Résumé :

1 - A la suite de l'atelier, tenu à Porto-Novo du 11 au 22 mai 2009 à Porto-Novo, au Bénin, les participants au Cours francophone sur la « *Préparation de propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial* », équipés des principes, concepts et guides pratiques pour l'élaboration de dossiers de proposition/d'inscription, se devaient d'en faire l'application pour le bien dont ils sont les porteurs, selon un plan d'action qu'ils ont eux-mêmes confectionné. Ainsi, pendant plus de six mois, la coordination a-t-elle suivi par le moyen essentiellement des télécommunications et de l'internet l'évolution des activités ou le cas échéant, elle a cherché à stimuler les binômes dont la réactivité paraissait faible voir nulle, elle a encouragé ceux des binômes qui ont sensiblement fait progressé le développement des activités liées à la proposition du bien dont ils ont à charge le dossier.

2- Au total, sur les neuf (9) dossiers initialement inscrits à ce Cours, trois (3) Etats - parties ont pris langue avec le Centre du patrimoine mondial (CMP), tous pour un dossier de bien naturel. En toute vraisemblance, seuls deux dossiers pourraient être apprêtés pour l'échéance de 2010 : « Parc national de la Pendjari » (Bénin) et « Archipel de Boloma-Bijagos » (Guinée Bissau). Quant au dossier « Trois sites majeurs des Comores », sa conduite pose des interrogations particulières. Au mieux, les dossiers « culturels » pourraient être, pour certains, prêts pour l'échéance de 2011. Toutefois deux dossiers restent problématiques : celui de l'Etat-partie du Niger sur : « La ville d'Agadez » et celui de la R.C.A. sur : « La forêt et les campements résidentiels de référence pygmée Aka en Centrafrique » et ce, pour des questions différentes. En vue d'assurer une bonne organisation de l'atelier final du Cours en français du programme de formation, la coordination fait des suggestions et des recommandations au niveau des organisateurs, d'une part et d'autre part, aux porteurs de dossiers et aux Etats-parties pour une amélioration plus sensible des performances jusqu'ici enregistrées. En vue d'assurer une bonne préparation de l'atelier final du Cours en français du programme de formation, la coordination donne des consignes aux porteurs de dossiers, après leur avoir fait des suggestions pour une amélioration plus sensible des performances jusqu'ici enregistrées et enfin, des recommandations sont faites à l'endroit des organisateurs du Cours.

3- Les rapports sectoriels font ressortir, dans le détail, toutes les activités menées par les coordinations des dossiers de biens naturels, d'une part et d'autre part, ceux de biens culturels. Ainsi, pour résoudre la question de l'évaluation du dossier : « *Parc national de la Pendjari* », le seul à la phase de finalisation du Cours en français, les responsables du Cours en anglais qui s'est tenu en début du mois de novembre, ont accepté de recevoir deux personnes (un des porteurs du dossier et le coordinateur des dossiers « nature »). Seul, le coordinateur des dossiers naturels a participé au dernier atelier du Cours au Lesotho. Toutefois la procédure de mise au point dudit dossier se poursuit pour son dépôt effectif avant la date limite du 1^{er} février 2010, au secrétariat du CPM. Le dossier : « *Archipel de Boloma-Bijagos* », en dépit de problèmes de communication et de traduction du portugais

au français, est relativement avancé et pourrait, lui aussi, être déposé pour l'échéance de 2010. Pour ce qui est du dossier : « *Trois sites majeurs des écosystèmes marins des Comores* », cet Etat-partie aurait soumis un draft au CPM pour « vérification du caractère complet » de son projet de proposition d'inscription sans en informer la coordination du Cours auquel pourtant participent les porteurs dudit dossier. A l'exception près du premier dossier, les deux autres n'ont pas sollicité l'aide d'un mentor ou tuteur bien que la coordination du Cours leur en ait proposé un.

Pour les dossiers de biens culturels, aucun des tuteurs identifiés n'a été, non plus, sollicité par les Etats-parties, pour l'assistance *in situ* des équipes mises en place pour l'élaboration desdits dossiers. Sur les cinq dossiers de cette catégorie, seuls les porteurs du dossier : « *Falaises et grottes de l'Isandra* » (Madagascar) ont pu mobiliser une équipe et procéder à une première visite de terrain, restent la documentation complète y compris iconographique du bien, sa cartographie topographique au 1/50 000è ou au 1/100 000è, la réunion des parties-prenantes et l'élaboration du plan de gestion ainsi que les textes législatifs et réglementaires classant et protégeant juridiquement le bien. Les autres dossiers ne sont pas plus avancés et, en termes de réactivité aux courriels de la coordination, outre le binôme de Madagascar, ont fait montre d'action, celui de Guinée-Conakry en charge du dossier : « *Le paysage culturel mandingue de Gbérédou/Hamana* » et un des deux du binôme du Gabon en charge du dossier : « *Les grottes de Latoursville* ». Deux dossiers n'ont pratiquement pas évolué depuis le premier atelier, celui du Niger sur : « *La ville d'Agadez* » pour des raisons qui seraient liées aux turbulences politiques que ce pays connaît mais aussi à une quasi absence apparente d'initiative du binôme et le dossier de la RCA sur : « *Forêt et campements résidentiels de référence pygmées Aka de Centrafrique* ». Ici, il est plutôt question d'apurer un problème de fonds reçus du CPM, ce qui bloque l'accès à un éventuel appui financier du FPMA/AWHF. Aucun des dossiers « culturels » ne peut être soumis à l'échéance de 2010.

3- Au terme de ce rapport intérimaire, il apparaît que le choix d'organiser un Cours en situation réelle, en dépit de difficultés importantes auxquelles les participants sont confrontés, est pertinent. Il oriente les différents partenaires au programme à la recherche de solutions alternatives, il invite également à des rectifications et permet aussi de révéler des capacités insoupçonnées.

INTRODUCTION

Du 11 au 22 mai 2009, s'est tenu à Porto-Novo, dans les locaux de l'Ecole du patrimoine africain (EPA), le premier atelier du Cours en français sur **Préparation de propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial**. Cette formation est une initiative du Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA/AWHF) mise en œuvre avec l'appui financier de la coopération espagnole et le soutien technique de nombreuses autres institutions comme le Centre du patrimoine mondial (CPM/WHC), l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS), le Centre for Heritage Development in Africa (CHDA) et l'EPA. Seize professionnels francophones (dont un d'un pays lusophone), porteurs de neuf dossiers du patrimoine naturel et culturel d'Afrique occidentale et centrale ainsi que des îles de l'Océan Indien, y ont pris part.

Dès l'entame de l'atelier introductif, il était entendu que l'ensemble du Cours se déroulerait en trois phases. Suite à la première, c'est-à-dire l'atelier initial, il est apparu que la seconde phase, la plus longue, était aussi la plus décisive au regard des objectifs du programme et de l'ampleur des tâches à réaliser, d'une part pour documenter, sécuriser le site (y compris juridiquement), mobiliser les parties prenantes autour du bien, développer un plan de gestion, lever au besoin des fonds pour ce faire et, d'autre part, maîtriser la conduite de l'élaboration du dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial, en se conformant aux normes et standards de haut niveau exigés par le Comité de sélection et rappelés dans les **Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention de 1972** (version 2008) que chaque participant est instamment invité à consulter comme un document de référence, une sorte de manuel d'apprentissage, en fait un outil de travail.

Au terme quasi échu de cette deuxième phase, la coordination du Cours procède à l'évaluation de cette étape, en vue de préparer la dernière à savoir l'atelier final. Il importe de rappeler le caractère novateur de la démarche adoptée pour opérationnaliser un concept, une approche andragogique à double valence : être formé(e) à des compétences nouvelles (ou les renforcer) tout en participant à toutes les étapes de mise en place des structures et instruments nécessaires à un bien aspirant au statut de patrimoine mondial, ainsi qu'à l'élaboration du dossier proprement dit. Tout un parcours qui, pour être effectif, exige la mise au point d'un plan d'action réaliste qui doit être mis en œuvre avec la rigueur requise.

Le rapport qui suit, est une narration critique des activités menées par les binômes qui ont bien voulu répondre aux messages électroniques des coordinateurs ou plus rarement, informer spontanément la coordination des progrès en cours, en relation avec le plan d'action adopté. La synthèse que représente le rapport général veut faire ressortir les points saillants du bilan provisoire que nous tirons de la période de la fin du mois de mai à début décembre 2009, particulièrement les acquis et les insuffisances, voire les lacunes identifiées. Des recommandations sont faites en direction, d'une part des participants et, d'autre part

des organisateurs du programme pour le suivi jusqu'à la tenue de la troisième et dernière phase du programme. Dans un second temps, est livré le détail des analyses faites sur la base des faits relatés et appuyées par des recommandations, respectivement par la coordination des dossiers des biens naturels, puis par la coordination des dossiers des biens culturels.

1- RAPPORT GENERAL

Après la défection du seul porteur du dossier : « *Paysage culturel de la Lobé* », du Cameroun, huit dossiers sont restés en lice au terme de la première phase (cf. **Rapport de l'atelier de la première phase – Ecole du Patrimoine Africain, Porto-Novo, 11-22 mai 2009**, p.39).

1.1- Rappel des objectifs du Cours et des objectifs spécifiques de la phase 2

Prévu se dérouler en trois phases, le Cours a pour objectifs de :

- Donner une compétence de rédaction et de présentation de dossier de nomination à des professionnels africains du patrimoine et, partant, améliorer sensiblement la qualité des prochaines soumissions ;
- Accroître en nombre et en variété/diversité, les biens patrimoniaux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- Etablir un réseau de professionnels africains travaillant sur des biens du patrimoine mondial.

A la première phase, c'est-à-dire à l'atelier initial, il a été question de la mise en place des concepts et des principes de base d'une préparation de propositions d'inscription sur la liste du patrimoine mondial, ainsi que de la prise de connaissance des outils/instruments de référence de même que des exigences incontournables de qualité et des hauts standards d'élaboration et de présentation d'un dossier. Par ailleurs, les participants ont eu au cours de cet atelier de deux semaines, à s'exercer de façon pratique à la préparation de la proposition dont ils sont porteurs. Ils ont esquissé sinon élaboré, **un plan d'action et de suivi** pour l'aboutissement d'un dossier complet.

Pour la deuxième phase (d'une durée de huit mois), les objectifs à atteindre sont très concrets :

- mettre en œuvre le plan d'action et de suivi par chaque binôme, dans le respect strict de la programmation retenue ;
- renforcer les compétences de chaque binôme dans la maîtrise du processus d'inscription avec le concours d'un mentor ou d'un tuteur ;
- développer les capacités du binôme à conduire toutes les opérations (de terrain, de documentation, d'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion ou simplement de gestion) préalables à la rédaction d'un dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial ;

- consolider ou amplifier le savoir-faire des binômes en matière de communication (avec les communautés, sur le bienfondé du projet de classement sur la Liste du patrimoine mondial, avec la coordination du Cours pour le suivi) et de réseautage entre professionnels.

Aussi les résultats attendus au terme de cette phase :

- les participants sont capables de conduire le processus d'inscription ;
- un plan d'action et de suivi est mis en œuvre par chaque binôme porteur de dossier ;
- huit (8) dossiers de proposition d'inscription sont élaborés selon les normes requises et sont prêts à être finalisés avant soumission pour l'échéance de 2010 ou de 2011 ;
- un savoir-faire en matière de communication et de réseautage est à l'œuvre.

1.2- Suivi des binômes durant la deuxième phase

Suite à la tenue de l'atelier de lancement du Cours, des correspondances électroniques ont été envoyées aux responsables des structures faîtières des institutions de tutelle des participants pour les informer de ce qui est attendu des binômes qui ont pris part à la rencontre de Porto-Novo (Bénin), à l'EPA du 11 au 22 mai 2009.

Chaque dossier a fait de la part de la coordination, l'objet d'une attention particulière afin que ceux qui n'avaient pas été doté, au cours de l'atelier, d'un plan d'action et de suivi puissent en avoir finalisé un au plus tôt. Parallèlement, recherche a été faite pour trouver un mentor ou tuteur à ceux des binômes qui n'en étaient pas encore pourvus et apporter une aide à ceux qui formulaient une demande d'assistance financière auprès du Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA/AWHF). Lorsque la demande satisfait au format requis, la coordination du Cours adresse au Directeur du FPMA/AWHF une lettre d'appui à ladite demande.

Le plus ardu c'est de développer les travaux de terrain pour documenter le bien, organiser les réunions des parties prenantes, élaborer avec elles un plan de gestion ou un plan d'aménagement et de gestion. Pour que le bien choisi ait quelque chance d'être retenu, il convient qu'il soit doté de tous les instruments juridiques et réglementaires requis qui en assurent, en principe, la protection garantie par l'Etat-partie. Enfin, avec le concours du tuteur/mentor, il revenait à chaque binôme d'associer une équipe de spécialistes dans divers domaines (cartographes, photographes, historiens, biologistes, archéologues, océanologues, etc.) aux travaux de confection du dossier proprement dit, tout en suivant les indications des ***Orientations*** et selon le format de présentation du CPM/WHC.

Une revue rapide de l'évolution des dossiers juste au début du mois de décembre donne le tableau qui suit, à mettre en regard avec l'état des dossiers fait lors des présentations au cours de l'atelier introductif (cf. **Rapport de l'atelier de la première phase**, p.8-10). Dans la

partie des rapports sectoriels, plus de détails sont donnés sur les activités des binômes et l'analyse critique qui en est faite respectivement par la coordination des dossiers « nature » et la coordination des dossiers « culture » ainsi que leurs recommandations.

En suivant l'ordre alphabétique,

Bénin : le traitement et l'élaboration du dossier : « *Parc national de la Pendjari* » ont suivi de façon régulière le plan d'action et de suivi présenté à l'atelier de Porto-Novo et complété par la suite. Au mois d'août 2009, l'équipe organisait un atelier d'élaboration du dossier, en présence du mentor, Monsieur Danho Neuba, dans les locaux de l'EPA. Pour ce faire, elle a dû préfinancer cette activité, les transactions des fonds attendus du FPMA/AWHF étant alors en cours. Toujours en suivant leur plan d'action et de suivi, les porteurs du bien ont soumis en septembre au CPM, une version de la proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial. A ce moment-là, le dossier du « *Parc national de la Pendjari* » avait une avance sur les autres du Cours en français et il était alors évident que l'atelier final ne pouvait plus se tenir au mois de janvier 2010, comme antérieurement arrêté. Afin de permettre aux porteurs de ce dossier de bénéficier d'une évaluation de fond, il a été demandé et obtenu l'intégration à l'atelier final du Cours en anglais de ce binôme qui a décliné l'offre. En définitive, seul le coordinateur « nature » a fait le voyage et a effectivement participé à la phase finale du Cours en anglais. Il renforce ainsi le pont déjà établi entre les deux versions du même Cours, par la présence en mai dernier du coordinateur général du Cours en anglais à Porto-Novo. Entre temps, le dossier du « *Parc national de la Pendjari* » a été évalué par le CPM qui a estimé qu'il n'était pas complet. L'équipe est donc à pied d'œuvre pour combler les lacunes identifiées et elle a déjà soumis à la coordination générale qui l'a approuvée, une programmation pour la finalisation du dossier dont elle est porteuse et pour déposer la version finalisée au secrétariat du CPM avant le 1^{er} février 2010.

Comores : malgré les assurances données par le binôme porteur du dossier : « *Trois sites majeurs des écosystèmes marins des Comores* » et après la forte recommandation de la coordination du Cours et de personnes-ressources présentes à l'atelier initial en mai 2009, le suivi de ce dossier indique un évident dysfonctionnement au sein dudit binôme : en témoignent ces quelques faits, un seul membre réagissant aux messages de la coordination et la soumission d'une version de la proposition d'inscription au secrétariat du CPM sans en informer la coordination générale, encore moins lui donner copie dudit dossier. Après avoir amorcé la démarche de demande d'appui du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA/AWHF), l'Etat-partie l'a interrompu, sans explication à la coordination. De plus, la facilitation offerte par la coordination « nature » pour mettre le binôme en contact avec un mentor, n'a pas été suivie de réaction des intéressés. Au total, en l'état actuel de l'information disponible et en absence manifeste d'une volonté de coopérer avec la coordination du Cours, ce dossier échappe à toute possibilité d'une évaluation interne, dans le cadre du présent programme.

Gabon : avec l'accord exprès du ministère de tutelle du binôme et suite à la recommandation de l'encadrement et de la coordination générale du Cours, le bien finalement retenu pour la constitution d'un dossier de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est celui des « *Grottes de Latoursville* ». En dépit des troubles politiques qui ont momentanément agité le pays à la suite des récentes élections présidentielles, le contact a été maintenu par l'un des deux membres du binôme en charge du dossier. Un plan d'action et de suivi actualisé a été présenté et une demande d'appui financier du FPMA/AWHF a reçu l'accord de la coordination générale pour être expédiée à Midrand. Proposition est faite au binôme d'associer le coordinateur adjoint, archéologue et gestionnaire du patrimoine immobilier de formation, à la conception et au lancement effectif d'une stratégie de documentation in situ du bien en question et pour l'élaboration d'un plan de gestion. La réactivité d'un des deux membres du binôme et son engagement à l'avancement dudit dossier, laissent présager une bonne suite pour le développement de la proposition d'inscription, surtout si l'Etat-partie confirme son soutien institutionnel et financier à l'initiative et si le second membre du binôme s'implique davantage dans le processus d'élaboration du dossier. L'achèvement du processus d'élaboration et de finalisation de ce dossier est prévu pour l'échéance de 2011.

Guinée-Bissau : l'appui du secrétariat du Fonds a été déterminant pour garder le contact avec le seul porteur du dossier d'une part et, d'autre part, pour faire avancer l'élaboration du dossier, particulièrement la traduction du portugais au français pour en permettre l'accès à la coordination et aussi pour sa finalisation avant dépôt au secrétariat du CPM. De même, pour la procédure de formulation de la demande d'appui du FPMA/AWHF, l'intermédiation du secrétariat du Fonds s'est révélée essentielle pour accélérer la communication. L'Etat-partie n'a pas sollicité l'aide d'un mentor/tuteur pour épauler le seul porteur du dossier. Toutefois, la coordination a reçu copie du rapport de mission de l'expert commis par l'Unesco en appui à la préparation de la proposition d'inscription du site : « *Archipel de Boloma-Bijagos* » sur la Liste du patrimoine mondial. Ce dossier pourrait être apprêté effectivement pour l'échéance de 2010 et la coordination apportera son concours à condition que la version traduite en français lui soit communiquée dans un délai raisonnable.

Guinée Conakry : le binôme a soumis, à la coordination, un plan d'action et de suivi finalisé et il a engagé la procédure de demande d'appui financier auprès du FPMA/AWHF avec l'accord formel de la coordination générale. La mission conjointe de l'expert de l'Unesco et du mentor/tuteur sur place a été suspendue en raison de la grave crise politique dont le pays est la scène. L'incidence de l'environnement politique actuel en Guinée Conakry est négative mais le binôme, avec le soutien de leur institution de tutelle, cherche des voies alternatives pour poursuivre le développement du dossier : « *Paysage culturel mandingue de Gbérédou/Hamana* ». L'achèvement dudit dossier est prévu pour l'échéance de 2011, si les difficultés actuelles ne font pas obstacle plus longtemps à la mise en œuvre égale du plan d'action et de suivi. Signaler séance de travail à Dakar (Badian, Klessigue et Bocoum) et apparition d'un nouvel interlocuteur qui n'était pas au 1^{er} cours

Madagascar : l'évolution relativement régulière de l'exécution du plan d'action et de suivi par les porteurs du dossier : « *Falaises et grottes de l'Isandra* » confirme la bonne impression que le binôme de la Grande Ile a faite pendant l'atelier de lancement du Cours. L'Etat-partie a engagé la procédure de demande d'appui du Fonds, avec l'accord de la coordination générale et les transactions sont toujours en cours. Ici, les tensions politiques n'ont pas inhibé la volonté de l'équipe de poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action et de suivi mais elle butte actuellement sur un obstacle objectif, c'est celui de la mobilisation, dans un contexte d'incertitude politique, de moyens financiers indispensables à la réalisation des activités programmées et à la prise en charge du mentor/tuteur identifié. Ce dossier pourrait être prêt pour l'échéance de 2011, à condition que soit trouvée une juste solution au problème précédemment évoqué.

Niger : la communication avec le binôme en charge du dossier « *La ville d'Agadez* » et la coordination a été franchement médiocre au regard des données recueillies. La situation politique que connaît actuellement le pays et l'insécurité subséquente dans la région d'Agadez, sont évoquées comme raisons essentielles de la quasi léthargie du dossier et de la non mise en œuvre du plan d'action et de suivi, ébauché par le binôme durant l'atelier inaugural du Cours. L'Etat-partie n'a pas sollicité l'appui du Fonds et en conséquence ne recherche pas le concours d'un mentor/tuteur pour accompagner les porteurs dudit dossier. Nous sommes en présence d'un cas de blocage sans perspective prévisible d'une évolution positive.

République Centrafricaine : un plan d'action et de suivi pour l'élaboration du dossier : « *La forêt et les campements résidentiels de référence pygmée Aka de Centrafrique* » a été présenté par le binôme mais sa mise en œuvre se heurte à une question de mobilisation de ressources financières. Ici, se pose un problème d'apurement préalable d'un contentieux au sujet de moyens reçus du Fonds du patrimoine mondial pour le même dossier. La marge de manœuvre des porteurs du dossier est donc étroite et naturellement l'Etat-partie ne saurait accéder à un quelconque appui du FPMA/AWHF sans que cette hypothèque ne soit au préalable levée.

Au total, sur les huit dossiers en lice pour la deuxième phase, le constat est celui de la mise en panne de deux (Niger et RCA) et de la mise en réserve d'un (Comores), du maintien du rythme de travail malgré un contexte politique difficile pour deux autres dossiers (Guinée Conakry et Madagascar) et un aboutissement probable à une soumission d'un dossier à bonne date, pour l'échéance 2010, dans le cas des deux derniers dossiers (Guinée-Bissau et Bénin).

Quant à l'évaluation du niveau de compétence atteint par chacun des participants au présent Cours, il serait hasardeux, à ce stade, de pouvoir se prononcer avec assurance. Toutefois, il est possible, sur la base des informations et des résultats disponibles, de tirer quelques conclusions provisoires. La première c'est l'intérêt très inégal dont bénéficient les porteurs de dossiers, selon les pays et selon les institutions de tutelle. La seconde qui

découle de la première, l'issue heureuse de la démarche vers la proposition d'inscription des biens retenus ne paraît être une préoccupation que pour de rares Etats-parties, au regard des moyens financiers internes mobilisés et des difficultés matérielles rencontrées par presque toutes les équipes. Enfin, par leurs choix priorisant la consultation internationale et déclinant/négligeant le système de tutorat (qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec le service de consultants) proposé par ce programme, certains Etats-parties indiquent ainsi que le développement et le renforcement des capacités de professionnels nationaux à conduire des dossiers de proposition, ne serait point une préoccupation majeure. Plus positivement, cette deuxième phase a révélé ou confirmé la volonté farouche/ferme de certains binômes ou d'individus à prendre toute initiative utile pour faire avancer le dossier qu'ils ont en charge et pour réaliser les actions à portée de main et ceci mérite de retenir notre attention sur le potentiel que représentent ces ressources humaines volontaires et proactives, capables de participer et d'animer un réseau d'experts en la matière dans un proche avenir.

1.3- Recommandations pour la préparation de l'atelier final (phase 3)

1.3.1- Quelques enseignements qui se dégagent de l'évaluation de la phase 2

Le bilan de la deuxième phase, somme toute très mitigé, voire apparemment décevant au regard des objectifs globaux du Cours en français qui vise, entre autres, à présenter neuf (9) ou huit (8) propositions (dossiers complets) d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour les échéances de 2010 et 2011, sur un autre plan nous procure de nombreux enseignements pour la phase suivante et, plus généralement, pour une meilleure connaissance des milieux en charge du patrimoine naturel et culturel en Afrique subsaharienne en général et en pays francophones en particulier. La pertinence de la démarche méthodologique adoptée par ce programme est ainsi avérée : former par l'action et en situation réelle et non idéale, confronter les participants au programme de formation aux conditions offertes par « le terrain » à savoir leur propre pays, leur propre institution de tutelle dans le contexte social et politique présent. Là est le véritable défi du programme et pour ceux des participants qui en perçoivent les véritables enjeux. Construire l'avenir avec l'existant, mais en même temps, viser la qualité et respecter les normes et standards contenus dans les ***Orientations***, en faisant preuve d'un esprit novateur, de capacité d'adaptation, savoir communiquer, échanger et être solidaire.

Il serait souhaitable qu'avant la clôture du programme, les coordinations des Cours en anglais et en français puissent avoir l'opportunité d'échanger en un forum sur cette expérience andragogique et procéder à une évaluation globale des résultats et des problèmes identifiés. Il s'agit de capitaliser cette expérience qui pourrait être utilisée et améliorée dans des programmes similaires et dans la formation académique d'étudiants avancés en gestion du patrimoine naturel et culturel. Le Fonds pourrait trouver-là, matière à

produire ou éditer à terme des fascicules ou des manuels de formation à l'usage des professionnels africains du patrimoine naturel et culturel.

Plus immédiatement, pendant l'atelier final, il faudrait qu'un temps soit consacré à l'évaluation formative des participants, avec eux et au sein de l'encadrement et de la coordination. De plus, la question de levée de fonds additifs ou alternatifs a été maintes fois évoquée au cours de cette phase sans qu'un module de formation aux techniques de levée de fonds n'ait été dispensé, en dehors des informations sur le Fonds et du remplissage du formulaire du FPMA/AWHF.

1.3.2- Consignes aux participants à l'atelier final

En raison des objectifs spécifiques de la troisième et dernière phase du Cours, il importe que les participants soient en mesure de faire le point exact de l'évolution du dossier dont ils ont la charge et qu'ils sachent identifier avec précision leurs attentes en terme d'aide technique et de compléments de formation nécessaire pour d'une part, la finalisation du dossier dont ils sont porteurs et, d'autre part, leur autonomie pour conduire un tel processus jusqu'au bout. Dans cet ordre d'idée, la coordination recommande que chaque binôme :

- 1) prenne effectivement connaissance du contenu des **Orientations** avant l'atelier final et apporte avec lui un exemplaire imprimé;
- 2) se munisse de trois (3) exemplaires de la dernière version de la proposition d'inscription du bien dont ils sont porteurs;
- 3) regroupe toute la documentation cartographique disponible sur le bien (y compris la carte topographique au 1/50 000è ou au 1/100 000è) ;
- 4) rassemble toute la documentation graphique (y compris bibliographique) et photographique (avec une résolution d'au moins 300pi) disponible sur le bien ;
- 5) esquisse une programmation pour l'achèvement des activités relatives à la finition du dossier de proposition.

(Cf. recommandations de la Coordination nature, valables pour tous les binômes).

1.3.3- Recommandations aux experts, au FPMA/AWHF et à l'EPA

En situation idéale, il serait bon que les personnes-ressources qui ont contribué au lancement du Cours en français du programme puissent participer à l'atelier final pour évaluer, avec la coordination, ce qui a pu être fait à la deuxième phase et mesurer exactement ce qui reste à faire d'une part, et constater le niveau de maîtrise atteint par chaque participant, d'autre part. Leur contribution serait importante également dans le processus d'évaluation interne de la coordination elle-même.

Est-il utile d'insister auprès de ces personnes-ressources sur la dimension à la fois didactique et très technique de cette dernière phase ?

Aussi, en complément des profils d'experts de la phase 1, il serait souhaitable que nous puissions bénéficier du concours d'un expert de l'ICOMOS et d'un cartographe confirmé pour l'atelier final. Cette doléance s'adresse à la fois à l'EPA et au FPMA/AWHF pour identifier et faciliter l'accès effectif à ces expertises pendant l'atelier final.

Au Fonds du patrimoine mondial africain, nous reconnaissons les efforts qu'il déploie pour promouvoir, dans le milieu de la gestion du patrimoine, les bonnes pratiques et la culture de la reddition de comptes (accountability). Il serait souhaitable que cet aspect soit davantage explicité, de même que les procédures en usage pour un aboutissement des demandes de subvention. A la pratique, les délais de traitement et de mise en place des fonds paraissent longs et contrastent par ailleurs avec les dates-limites imposées pour le retour de la convention signée. Ce constat impose à l'institution bénéficiaire d'avoir une capacité de préfinancement pour pouvoir respecter son plan d'action. Il serait souhaitable que le Fonds examine aussi cet aspect fonctionnel de son intervention et prenne en conséquence les dispositions utiles pour allier ses exigences ou contraintes internes de procédure à une plus grande efficacité du service aux bénéficiaires de ses interventions. De même, la mise en place d'une version en portugais du Cours est indispensable au regard des importantes difficultés de communication et de compréhension rencontrées par la coordination du Cours en français dans le suivi du dossier de Guinée-Bissau.

Enfin, en direction de l'Ecole du patrimoine africain en relation avec les partenaires du programme, la coordination du Cours recommande maintenant qu'une période est retenue – du lundi 08 au vendredi 19 mars 2010 – pour la tenue de l'atelier final que toutes dispositions pratiques soient prises en vue d'une bonne organisation de la dernière phase du cours. La coordination générale est à disposition pour contribuer à l'élaboration du programme dudit atelier.

2- RAPPORTS SECTORIELS

2.1- Rapports de la coordination du suivi des dossiers « nature »

a- participation de la coordination à la phase finale du Cours en anglais, au Lesotho

Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements au Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (FPMA) pour le « sacrifice » budgétaire qu'il a consenti à faire pour la tenue effective de cette mission. Mes remerciements s'adressent également aux partenaires du Fonds, en particulier le Centre du Patrimoine Mondial de l'Unesco, ainsi qu'au Centre for Heritage Development in Africa (CHDA), la Coordination du cours anglophone et tous les participants dont la courtoisie et la sympathie ont favorisé un climat de travail agréable et fructueux.

Contexte et objectifs de la mission

En vue de trouver des solutions à la faiblesse de la participation africaine (malgré un potentiel énorme avéré) au processus global de nomination de sites sur la liste du Patrimoine Mondial, le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (AWHF) en relation avec les institutions africaines en charge du patrimoine, a mis en place, selon son plan stratégique 2008-2010, un Programme de formation des professionnels africains sur les dossiers de nomination des sites au Patrimoine mondial.

Le premier cours, organisé à l'intention des pays africains anglophones, coordonné par le CHDA a eu lieu du 3 au 14 Novembre 2008 au Lesotho, suivi par la première phase du cours francophone, du 11 au 23 mai 2009, à l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) à Porto Novo (République du Bénin). Le présent cours est le second organisé à l'intention des pays anglophones présents à la première phase, un an plus tôt.

Ainsi, pour aider, de façon générale, à une organisation efficiente du cours francophone à venir (probablement du 15 au 26 février 2010), cette mission a-t-elle été organisée par AWHF. Notons qu'à l'origine, il s'agissait, pour moi en tant que Coordonateur des sites naturels du programme francophone de profiter de ce cours pour aider au renforcement du dossier du Parc National de la Pendjari, (dont un porteur devait participer), afin qu'il puisse être soumis complet et convaincant avant février 2010. Pour des raisons propres à l'Etat-partie, le représentant du Benin n'a pu répondre à l'invitation, comme en témoigne un extrait de l'e-mail de Mr. Cosme KPADONOU en date du mercredi 28 octobre 2009, adressé à Mme Victoire Adégbidi de la Coordination générale : « *Bonjour Victoire, [...] Dans le contexte actuel, monsieur Aristide ne pourra pas se rendre disponible et quant à moi, je compte prendre quelques jours de congés pour avoir la bonne forme compte tenu des amendements du Cpm à venir et de la saison touristique qui va bientôt reprendre à la Pendjari. Pour plus d'efficacité et avec la permission de la coordination, je voudrais prendre ces quelques jours de repos surtout que ça va être deux semaines d'intense travail au Lesotho. Merci pour ta compréhension* ».

Ma présence a donc été mise à profit pour, de façon spécifique :

- Favoriser une connexion entre les programmes anglophone et francophone, qui constituent en fait un seul processus,

- Tirer des leçons de l'organisation afin de faire des propositions pour le cours francophone,
- Prendre contact avec des personnes ressources potentielles pour le programme francophone,
- Servir de personne ressource au cours, en tant que spécialiste du Patrimoine Mondial.

La mission s'est déroulée du 03 au 12 novembre 2009, soit 10 jours (dont 4 de voyage et 6 de travail). Le cours a eu lieu à l'Hôtel Orion de Mohale Lodge, à une centaine de kilomètres à l'Est de Maseru, la capitale du Lesotho.

Organisation du Cours

Le programme anglophone comprend 10 sites (2 naturels, , 2 mixtes et 5 culturels contenant 5 paysages culturels, soit 50% des sites proposés). Le tableau annexe 1 donne la liste des biens proposés ainsi que les noms et coordonnées des porteurs de dossier. A l'exception de l'Egypte, tous les Etats-parties mentionnés étaient présents. Notons que les participants avaient pour **support de base, les drafts** (plus ou moins avancés) **de proposition de leurs sites** respectifs. Le niveau d'évolution dans la conceptualisation et l'élaboration des dossiers n'est évidemment pas le même, mais il faut noter que les participants ont présenté des avancées très significatives de façon globale, selon les personnes ressources présentes lors de la première phase. En effet, beaucoup d'améliorations ont été apportées dans la justification de la valeur universelle exceptionnelle des sites.

Cependant les faiblesses quasi généralement observées concernent la cartographie, la délimitation exacte des limites des biens (bien et zone tampon), l'élaboration de l'analyse comparative et la justification de l'intégrité/authenticité des sites. Aussi, après quelques présentations brèves rappelant les principales exigences d'un dossier de nomination, le travail pratique de groupe, avec l'assistance des mentors et autres personnes ressources, a-t-il été très favorisé. Suffisamment de temps a été en effet aménagé pour faciliter l'interactivité et les inputs par les personnes ressources. Le programme complet du cours est fourni en annexe 2.

Parmi les personnes ressources, j'ai noté avec intérêt la présence de deux experts en SIG et cartographie : Léon Darsot (Madagascar) et Oladipo Alafiatayo (Nigeria). Après une présentation très pragmatique basée sur des exemples de cartes fournies par les participants, ces deux experts ont apporté des appuis précis lors des travaux de groupes en matière de cartographie.

Outre ces deux experts, les personnes ressources (y compris les mentors) ont travaillé de façon très étroite avec les participants sur les problèmes spécifiques des drafts de nomination respectifs. La liste de ces personnes ressources est donnée en annexe 3.

En plus de la cartographie, les plans de gestion des sites constituent un élément clé dans les propositions de nomination. Ainsi, une présentation très appréciée a été faite par Jannette Deacon, éminente Spécialiste en la matière, sur les principes de base et le processus d'élaboration des plans de gestion. A la suite de Mme Deacon, les participants ont présenté l'état actuel des plans de gestion de leurs sites.

A l'analyse du timing du cours, la répartition du volume horaire est approximativement la suivante : 16 % pour les présentations des personnes ressources, 28 % pour les interventions (présentation suivi d'échanges) des personnes ressources, 44 % pour les travaux de groupe (Participants + Mentors et personnes ressources) et 11% de temps de récréation.

Contraintes et perspectives des participants

Une journée (mardi 10 novembre) a été consacrée à la présentation des plans d'action des participants, de l'atelier jusqu'à la soumission de leurs dossiers respectifs. Avant d'énumérer leurs perspectives, les participants ont été invités à relever leurs principales contraintes. La quasi-totalité des participants ont soulevé des problèmes de logistiques (accès internet, moyens de déplacement, communication, etc.), politiques et administratives (instabilité institutionnelle, blocages politiques, etc.).

Des problèmes techniques ont été également évoqués, tels que l'absence ou l'indisponibilité de mentor (Oké Idanre, Surame, Sehlabathebe National Park), des difficultés dans la composition des équipes de travail (manque de certains spécialistes pour certaines études scientifiques précises : botanique, géologie ou archéologie), ou encore le manque de temps pour les porteurs de dossier. L'absence ou l'insuffisance de financement a été également relevé de façon transversale.

Séances de travail

En marge des cours, j'ai été invité à participer à deux réunions de travail. La première a été une séance de travail particulière et restreinte avec Messieurs Souayibou Varissou (Spécialiste de programme à AWHF), Lazare Eloundou (Chef Unité Afrique du Centre du Patrimoine Mondial), et George Abungu (Coordonateur Principal du cours anglophone). Il s'agissait de faire un point rapide sur l'état d'avancement des dossiers du cours francophone et surtout d'harmoniser nos différents niveaux d'information. Ainsi, L. Eloundou a fait le point des rapports disponibles au Centre du Patrimoine Mondial et qui concernaient les sites impliqués dans le cours francophone. Il s'agit du Parc National de la Pendjari (*vérification du caractère complet des projets de proposition d'inscription*), des écosystèmes marins des Comores (*vérification du caractère complet des projets de proposition d'inscription*) et de la Réserve de Biosphère des Bijagos (*Rapport de mission*). La situation des autres sites, notamment Agadez (Niger) a été rapidement abordée.

La seconde séance de travail a été une réunion générale de la coordination du cours (coordonateurs, personnes ressources, mentors, organisateurs). Cette réunion, présidée par G. Abungu, avait pour objectifs de faire un point à mi-parcours et de réexpliquer aux personnes ressources le programme en cours, ses attentes et ses enjeux. Les remarques générales concernaient surtout les faiblesses observées dans les drafts présentés (problème de cartographie, définition peu convaincante ou incomplète des limites du bien, analyse comparative souvent superficielle, plans de gestion inexistant, etc.). Les mentors présents ont été invités à impulser une dynamique plus forte à leurs « poulains » afin que le taux de soumission (bon indicateur de réussite du programme) des dossiers à l'Unesco soit le plus élevé possible.

Recommandations pour le cours francophone

Forts des observations, séances de travail et échanges tant avec les participants qu'avec les personnes ressources dont l'essentiel a été résumé ci-dessus et pour le renforcement du cours francophone, le chargé de mission suggère ce qui suit :

- Faire une brève présentation des sites engagés dans le programme anglophone (VUE, Critères, Analyse comparative), en début du cours francophone, puisqu'ils peuvent (doivent)

être utilisés dans l'analyse comparative ou même servir d'exemples pour des sites engagés dans notre processus ;

- Inviter les deux experts en cartographie (ou seulement l'un des deux) pour renforcer la partie cartographique des drafts francophones. Léon Darsot est malgache et parle donc français, Oladipo Alafiatayo est du Nigeria (voisin du Bénin, et donc coûts d'invitation moins élevés) connaît parfaitement le système puisqu'il a réalisé les cartes du site nigérian de Oké Idanre (cartes unanimement appréciées par les experts). La barrière de la langue à mon avis peut être facilement surmontée ;
- Proposer un **kit obligatoire** que les équipes participantes devraient amener à l'atelier de Porto-Novo, en février prochain. Ce kit devrait comporter :
 1. Une copie papier des ***Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial***. (version janvier 2008),
 2. Au moins 3 copies du dernier draft de proposition (sinon plus) pour lecture et avis par les personnes ressources, lors de l'atelier,
 3. Toute la base de données ayant servi à la réalisation des cartes (cartes anciennes ou récentes, originales ou scannées, les fichiers SIG si les données ont été traitées par un SIG, coordonnées relevées sur le terrain, etc.) pour d'éventuelles corrections lors de l'atelier,
 4. Toute la banque d'images ainsi que les copyrights (propriétaires d'images, droits de cession etc.)
 5. Tous les documents (si possible avec les fichiers originaux) portant des informations sur leur site (rapports de mission ou d'étude, mémoires, autres supports de diffusion, etc.)

En conclusion, j'estime sincèrement que cette mission a été très enrichissante car elle a permis d'avoir une vue large sur l'ensemble du programme, de mesurer l'ampleur de la tâche qui attend les spécialistes chargés des dossiers francophones et de prendre contact avec un pool important et très qualifié de personnes ressources potentielles pour le programme dans son entité. Je réitère mes remerciements au Fonds et à ses partenaires. Je voudrais particulièrement adresser mes remerciements à Souayibou Varissou, pour son implication personnelle à la réussite de cette mission, à George Abungu, à Lazare Eloundou, à Madame Deidre Prins-Solani, Directrice du CHDA ainsi qu'à Pascall Taruvinga et Linda Kanyemba pour leur disponibilité et surtout pour leur grande sympathie. Je ne saurais terminer sans dire un grand merci aux autorités du Lesotho, représentées par Madame, Directrice de la Culture, Mme Ntsema et témoigner toute ma gratitude à tous les participants pour leur grande ouverture d'esprit et surtout pour leur convivialité.

Fait à Mohalé, Lesotho, le 11 novembre 2009,

Dr Djah François MALAN

Coordinateur Nature Programme de Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Annexe 1 : Liste des participants au Programme anglophone.

State Party	Property	Name & Address	Other Contact details
Botswana	Okavango National Park	1. MATSWIRI Gertrude Mmamotse (Ms.) Department of National Museum and Monuments & Art Gallery. Private Bag 00114 Gaborone	Tel (Bus):+267-3-610 466 Fax (Bus): +267-3-902 797 Mobile: +267-72 968 802 E-mail (Bus): gmmatswiri@gov.bw E-mail (Pers): getrudematswiri@yahoo.com
		2. GABADIRWE Mohutsiwa (Mr.) Department of National Museum and Monuments & Art Gallery. Private Bag 00114 Gaborone	Tel (Bus): +267-3-973 860 Fax (Bus): +267-3-911 186 Mobile: +267-71-597 777 E-mail (Bus): mgabadirwe@gov.bw E-mail (Pers): mogabadirwe@yoo.com
Ghana	Tongo-Tenzugsettlements	6. OWUSU Anthony Yaw (Mr.) Ghana Museums and Monuments Board P.O.Box 1262 Kumasi	Tel (Bus): +233-51-221 634 Fax (Bus): +233-21-236 426 Mobile: +233-27-212 5806 E-mail (Bus): gmbb-acc@africaonline.com.gh E-mail (Pers): anthony_owusu@yahoo.co.uk
Kenya	Kenya Lakes System (Great Rift Valley Ecosystem)	Joseph EDEBE PO Box: 535 20100, Nakuru	e-mail : edebej@kws.ke edebej@gmail.com
		8. WANDERI Hoseah (Mr.) National Museums of Kenya P.O Box 62532-00200 Nairobi	Tel (Bus): +254-20-324 2161-4 Fax (Bus): +254-20-374 124 Mobile: +254-724 371 232 E-mail (Bus): - E-mail (Pers): hoswanderi@yahoo.com
Lesotho	Sehlabathebe National Park	10. Molibeli Matsosane Emily (Mrs.) Ministry of Tourism, Environment and Culture PO BOX 52 Maseru 100	Tel (Bus):+266-22-313 034 Fax (Bus): +266-22-310 194 Mobile: +266-63-045 370 E-mail (Bus): - E-mail (Pers): mmolibeli@yhoo.com
		11. Ntsohi Refiloe (Ms.) Ministry of Tourism, Environment and Culture PO BOX 52 Maseru 100	Tel (Bus): +266-22-311 767 Fax (Bus): +266-22-311 139 Mobile: +266-22-63 084 040 E-mail (Bus): rntsohi@mtec.gov.ls E-mail (Pers): nrefill@yahoo.com
Mozambique	The Quirimbas Archipelago	12. JOPELA Albino (Mr.) National Directorate for Culture Rua Capitaio Henrique de Sonsa N.15 PO Box 1742	Tel (Bus):+258-21-313 176 Fax (Bus): +258-21-313 194 Mobile: +258-82-090 1710 E-mail (Bus): albino.jopela@gmail.com

		Maputo	E-mail (Pers): albinojopela@yahoo.com.br
Nigeria	Surame Cultural Landscape	14. OSUAGWU Victoria (Ms) National Commission for Museums and Monuments Plot 16, Cotonou Crescent, Wusse Zone 6 P.M.B. 171, Garki Abuja	Tel (Bus):+234-80-3336 4395 Fax (Bus): +234-95-23 8254 Mobile:+234-80-5151 6233 E-mail (Bus): nigheritage@yahoo.ca E-mail (Pers): vicosuagwu@hotmail.com
		15.HASSAN Garba Mahdi (Mr.) National Museum P.M.B. 2367 Sokoto	Tel (Bus): +234-60-233 106 Fax (Bus): +234-9-523 8254 Mobile: +234-80-5529 5595 E-mail (Bus): - nigheritage@yahoo.ca E-mail (Pers): garbamahdi@yahoo.com
	Oke Idanre (Idanre Hill)	Elder Amos Olorunnipa National Museum P.M.B. 664 Ondo State, Nigeria	Tél: (234) 80 23 57 88 55 e-mail: amosnipa@yahoo.com
Swaziland	Ngwenya Mines	16.NKAMBULE Dudu Temahlubi (Ms) National Trust Commission P.O. Box 100 Lobamba	Tel (Bus):+268-41-61 516 Fax (Bus):+268-41-61 875 Mobile:+268-6121 311 E-mail (Bus): curator@sntc.org.sz E-mail (Pers): snesethu@yahoo.co.uk
Zambia	The Barotse Cultural Landscape	18.MBEWE Richard (Mr.) National Heritage Conservation Commission of Zambia P O Box 60124, Livingstone	Tel (Bus):+260-213-323 662 Fax (Bus):+260-213-323 635 Mobile: +260-97 23 4659 E-mail (Bus): nhccswr@zamnet.zm E-mail (Pers): ricmbewe@yahoo.com.au
		19.NDIYOI Muyumbwa (Mr.) National Heritage Conservation Commission of Zambia P O Box 60124, Livingstone	Tel (Bus): +260-213-323 662 Fax (Bus): +260-213-323 653 Mobile: +260-955 832 433 E-mail (Bus): nhccswr@zamnet.zm E-mail (Pers): ndiyoi@yahoo.co.uk

WORLD HERITAGE NOMINATION PROCESS TRAINING PROGRAMME

2nd PHASE, 2-14 November, LESOTHO

WEEK 1

Time	Monday 2	Tuesday 3	Wednesday 4	Thursday 5	Friday 6	Saturday 7
09:00-10:30	Participants and Coordination arrivals	Coordination Meeting DP/PN/PT/LK	Introduction, Background, Objectives, Expected results, Work situation GA/DP/GP	<u>Presentat/Discussion</u> Maps/GIS Illustrations for country nomination files GA/DL/AB	Review of the Nomination process and schedules AB/RP/EE/DM	<u>Preparation (2010)</u> Guidelines and expected outcomes for Group works and Commencement of group review GA/GP/PT/LK
10:30-11	BREAK					
11:00-12:30	Participants and Coordination arrivals	Coordination Meeting DP/PN/PT/LK	Overview/Review of Training process Ga/GP/DP + Applying for Fund (S V)	<u>Presentat./Discuss</u> Status reports on country files GA/GP/PT/LK/Mentors	<u>Presentation</u> Refresher lecture on OUV and Criteria AB/DM/RP	<u>Preparation (2010)</u> Review of Nomination files GA/GP/Mentors
12:30-14	BREAK					
14:00-15:30	Participants and Coordination arrivals	Coordination Meeting DP/PN/PT/LK	<u>Country nomination files</u> Overview of nomination process Preparation of country reports by participants AB/GA/GP/PT/LK	<u>Presentation/Discuss</u> Status reports on country files GA/GP/PT/LK/Mentors	Refresher lecture on Comparative Analysis, Integrity, Authenticity AB/DM/RP	<u>Preparation (2010)</u> Review of Nomination files GA/GP/Mentors
15:30-16	BREAK					
16:00-18:30	Meeting with local Organizers	Depart for venue of Training Course LK/PN/PT	<u>Country nomination files (suite)</u>	<u>Presentation</u> Challenges and Opportunities for countries GA/DP/GP/Mentors	Refresher lecture on maps, Boundaries, Legal framework, state of conservation etc. AB/DM/DT/LE	<u>Preparation (2010)</u> Progress report on Group reviews of Nomination Files GA/LE/DP Participants and mentors

WEEK 2

Time	Sunday 8	Monday 9	Tuesday 10	Wednesday 11	Thursday 12	Friday 13
09:00-10:30	<u>Preparation (2010)</u> Review of Nomination files GA/GP/Mentors	Review of Nomination files AB/JD/LE/GP/Mentors	Group presentations of Nomination files (2010) GA/PT/LK/Participants/Mentors	Group discussions of Nomination files (2011) GA/LE/RP/DM/JD/Mentors	<u>Presentation</u> Preparation for Group presentation for 2011 GA/PT/LK/Participants/mentors	<u>Facilitation</u> Evaluation of the process and methodology used recommendation GA/DP/DM/JD
10:30-11	BREAK					
11:00-12:30	<u>Preparation (2010)</u> Review of Nomination files (2010) GA/GP/Mentors	<u>Preparation</u> Review of Nomination files (2010) AB/JD/LE/GP/ Men	Group presentations of Nomination files (2010) GA/PT/LK/Participants/Mentors	Group discussion continued (2011) GA/LE/RP/DM/JD/Mentors	Presentation of 2011 Nomination files GA/DP/Mentors	Nomination dossier/Action plan (2010/2011), Reporting format SB/DP/GP/GA
12:30-14	BREAK					
14:00-15:30	<u>Preparation (2010)</u> Review of Nomination files GA/GP/Mentors	<u>Preparation</u> Review of Nomination files (2010) LE/GA/RP/DM/Me	Group presentations of Nomination files (2010) GA/PT/LK/Participants	Group discussions continued (2011) GA/LE/RP/DM/JD/Mentors	Presentation of 2011 Nomination files GA/Mentors	Mentors' role and responsibilities – Development of protocols and ToR GA/DP
15:30-16	BREAK					
16:00-18:30	Progress report and continuation with the Review (2010) GA/LE/DP Participants and mentors	Preparation for Group presentation and discussions for 2010 nominations GA/PT/LK	Group discussions on 2011 Nominations GA/LE/DP/Mentors	Group discussion continued GA/LE/RP/DM/JD/Mentors	Management plans schedule for countries (2010-2011) GA/DP/PT/LK	Recomm. to AWHF GA/DP Evaluation of 2 nd phase PT/LK Closing ceremony PN/GA/DP/LK

World Heritage Nomination Process Training Programme

Coordination/Resource Personnel

1. GA- George Abungu
2. PT- Pascall Taruvinga
3. LE- Lazare Eloundou
4. RP- Roger Porter
5. GP- Guy Palmer
6. AB- Alessandro Balsamo
7. PN- Paul Nkofu
8. DL- Darsot Leon
9. EE- Eric Edrome
10. DT- Dipo Tayo
11. JD- Janette Deacon
12. FP- Frans Prins
13. DM- Dawson Munjeri
14. LK- Linda Kanyemba
15. DP- Deirdre Prins-Solani
16. SV- Souayibou Varissou
17. Matenga
18. François Djah Malan

Annexe 3 : Liste des personnes ressources présentes au cours du Lesotho

Name		e-mail
George Abungu	Coordonnateur principal	g.abungu@mac.com ,
Pascall Taruvinga	Equipe Organisation	pastar143@yahoo.com ,
Lazare Eloundou	Chef Unité Afrique CPM	l.eloundou-assomo@unesco.org ,
Deirdre Prins-Solani	Directrice CHDA	dprins-solani@heritageinafrica.org >, deirdreprins17@yahoo.com
Roger Porter	Personne ressource, Mentor Mozambique	roger.n.porter@gmail.com ,
Oladipo Aliafatayo	Personne ressource, Spécialiste SIG, cartographie	dipotayo@yahoo.com ,
Guy Palmer	Coordinateur sites naturels	gpalmer@capenature.co.za ,
Jannette Deacon	Personne ressource, Mentor Swaziland	janette@conjunction.co.za ,
Alessandro Balsamo	Spécialiste Prgramme, CPM	a.balsamo@unesco.org ,
Matenga E.	Personne ressource, Mentor Ghana	e.matenga598@gmail.com ,
Paul Nkofu		mnkofu@maloti.org.ls , nkofopm@live.co.uk ,
Souayibou Varissou	Spécialiste de Programme, AWHF	souayibouV@dbsa.org , svarissou@gmail.com ,
Darsot Leon	Parsonne ressource, specialist SIG et cartographie	darsot_r@yahoo.com ,
Linda Kanyemba	Assistante Coordinateur Principal	nhccwr@zamnet.zm
Eric Edroma	Personne ressource	e_edroma@yahoo.com ,
Francois Djah Malan	Coordinateur Nature Cours francophone	Malandfrancois@yahoo.fr

b- point sur les sites naturels

Voici un bref point sur l'état d'avancement actuel des trois dossiers "nature" du programme francophone.

1. Parc National de la Pendjari

Une version d'évaluation a été soumise au CPM. Les réponses sont parvenues à l'équipe Pendjari. La principale faiblesse est le manque de carte topographique. L'Équipe est à pied d'œuvre pour s'en procurer, car la région de la Pendjari n'en disposait pas. Cependant je dois rappeler que l'évaluation du CPM consiste essentiellement à vérifier le **caractère complet** des dossiers fournis. Le vrai travail d'évaluation sera fait par l'IUCN qui se rendra sur le terrain. Il est donc plus que nécessaire de replonger dans le dossier et de corriger certaines incohérences que nous avons relevées lors de la pré évaluation du dossier. Ce dossier peut donc selon toute vraisemblance soumis avant le 1er février 2010.

2. Bijagos

Nous avons reçu le rapport de mission du consultant Martin Nicoll qui fait l'écho du désir des populations et des autres partenaires d'inclure un critère culturel dans le dossier. Je pense pour ma

part que la question des relations entre l'Homme et la Nature ne peut être occultée mais ne saurait faire l'objet de l'ajout d'un critère au stade actuel. L'évaluation d'un **site mixte** est doublement complexe. Les aspects culturels peuvent être ajoutés à loisir plus tard. Enfin, si la demande d'assistance (que nous venons d'analyser ensemble) est satisfaite, je pense que le dossier pourra être soumis avant le 1er février 2010.

3. Comores

Malgré toute la bonne volonté de la Coordination ce dossier est au stade dans lequel nous l'avions laissé à Porto Novo. En outre l'Etat partie a soumis une version d'évaluation au CPM semble t-il sans que les porteurs du dossier soient informés. L'équipe chargée du dossier n'a *jamais* pu travailler correctement, et le contact n'a *jamais* été pris avec le mentor que nous avons proposé (et qui était très disposé).

L'Etat partie a reçu des fonds du CPM pour ce dossier avec le résultat que nous connaissons. Par ailleurs, les experts qui connaissent bien le dossier que nous avons contactés pensent que la justification de la VUE du site sera une tâche ardue. En conclusion, je pense ce cas Comores mérite un forum de discussion entre les membres de la Coordination pour arrêter une **décision ferme, univoque et claire** une bonne fois pour toute.

Excellente soirée à vous.

Djah François MALAN
Coordination des dossiers « nature »

2.2- Rapport d'étape de la coordination « culture »

Par : Abdoul Aziz Guissé (Sénégal) ; Lassina Simporé (Burkina Faso)

Introduction

Patrimoine Mondial Africain (FPMA) ont organisé au Bénin, un atelier de « *Préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial* » à Porto-Novo, Bénin. Ont pris part à cet atelier des pays qui avaient d'une part des propositions de dossiers sur des sites naturels et d'autre part des dossiers relevant de la culture. Au titre de ce dernier groupe figurent : Madagascar, Centrafrique, Guinée-Conakry, Niger et le Gabon.

A l'issue de l'atelier, chaque pays qui était représenté par un binôme devait réaliser un certain nombre de tâches consignées dans un plan d'action que l'atelier prévu initialement à Porto-Novo en janvier 2010, devait évaluer. Si les plannings et les tâches étaient réalisés convenablement, l'atelier de janvier allait consister à identifier les propositions bien avancées et à même de constituer de réelles chances de l'Afrique lors des futures inscriptions.

Une coordination dirigée par Abdoul Aziz Guissé du Sénégal et Lassina Simporé du Burkina Faso a été mise en place pour suivre les binômes ayant participé à l'atelier de mai 2009. Elle a effectué le travail par les moyens du net, notamment le mailing. Régulièrement, des correspondances ont été envoyées aux binômes pour les aider à finaliser la demande d'assistance financière et surtout pour veiller au respect du chronogramme de travail que les binômes avaient eux même établi à Porto-Novo.

Où en est-on avec les dossiers de ces pays ?

I. Situation par pays

A. La question des tuteurs

Pays	Tuteurs
Madagascar	Gabriel Essack
Centrafrique	Sebastien Moriset
Guinée-Conakry	Kléssigué Sanogo
Gabon	Lassina Simporé (pour aider à lancer le plan d'action)
Niger	Ould Sidi. (Kadri devait prendre contact avec Thierry Joffroy « pour le travail du plan de gestion » Voir mail du 11 novembre 2009)

Tous les pays ont eu des tuteurs ; mais aucun n'a pu se rendre dans sur le terrain.

B. La question de l'assistance financière

Pays	Soumission de la demande d'assistance	lettre de soutien de la coordination générale
Madagascar	oui	oui
Centrafrique	non	non
Guinée-Conakry	oui	oui
Gabon	oui	oui
Niger	non	non

NB : La coordination générale a donné son quitus pour que le Fonds Africain pour le Patrimoine mondial accepte de financer les projets des pays qui en ont fait la demande.

C. La question de l'appropriation du site par les binômes

Pays	Visite de terrain	Observations
Madagascar	Oui	Des photos et un début d'enquête
Centrafrique	non	
Guinée-Conakry	non	
Gabon	non	
Niger	Oui. Si on s'en tient au mail de Kadri le 10 Juin 2009 à Ould Sidi	Pas de rapport

D. La question du plan de gestion et de la réunion des parties prenantes

Pays	Etat actuel	Observation
Madagascar	Non rédigé, mais début d'identification des parties prenantes	
Centrafrique	Non rédigé, mais début d'identification des parties prenantes	
Guinée-Conakry	Non rédigé, mais début d'identification des parties prenantes	
Gabon	Non rédigé	
Niger	Non rédigé	

Aucun pays ne dispose de plan de gestion

E. la question des textes législatifs et administratifs

Pays	Etat actuel	Observation
Madagascar	Liste non disponible (projet ??)	Non rédigé
Centrafrique	Liste non disponible	Non rédigé
Guinée-Conakry	Liste non disponible (projet ??)	Non rédigé
Gabon	Liste non disponible	Non rédigé
Niger	Liste non disponible	Non rédigé

F. La question du format

Pays	Etat actuel	Observation
Madagascar	Aucune idée	
Centrafrique	Aucune idée	
Guinée-Conakry	Aucune idée	
Gabon	Quelques informations montrant que le format est compris	
Niger	Aucune idée	

G. La question de communication

Pays	Etat actuel	Observation
Madagascar	Bien	Plusieurs mails non seulement du binôme mais aussi des membres de l'équipe mise en place écrivent pour rendre compte des missions de terrains, répondent aux mails de la Coordination.
Centrafrique	Passable ???	Très peu de communication ???
Guinée-Conakry	Passable	Un membre du binôme communique si on le lui demande
Gabon	Bien	Mais le binôme fonctionne t-il ? on a l'impression que seul un membre est actif
Niger	Nul ????	Depuis la fin de l'Atelier de Porto-Novo, un des participants n'a écrit aucun mail. Le second réagit à peine (sauf sur insistance).

II. Observations de la coordination

I. L'atelier de Porto-Novo poursuivait les objectifs spécifiques suivants :

- Développer et renforcer les capacités des professionnels pouvant conduire, à bien, ce processus d'inscription au profit des Etats parties à la Convention du Patrimoine Mondial ;
- Créer un réseau de professionnels capables de mettre en œuvre un processus d'inscription ;
- Diffuser les informations relatives au processus d'inscription au sein des communautés locales ;
- Développer un plan d'action qui servira d'un tableau de bord pour la mise en œuvre du processus d'inscription ;
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des participants dans la mise en œuvre effective du processus d'inscription.

Quel bilan peut-on faire six mois après l'atelier, notamment en ce qui concerne les pays qui ont soumis des dossiers culturels ? (Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Niger et la République Centrafricaine)

Développer et renforcer les capacités des professionnels pouvant conduire à bien ce processus d'inscription au profit des Etats parties à la Convention du Patrimoine Mondial ;	Cela semble un acquis pour l'ensemble des pays
Créer un réseau de professionnels capables de mettre en œuvre un processus d'inscription ;	Cela semble un acquis notamment pour Madagascar et le Gabon ???
Diffuser les informations relatives au processus	Cela a été fait dans l'ensemble des pays

d'inscription au sein des communautés locales ;	
Développer un plan d'action qui servira d'un tableau de bord pour la mise en œuvre du processus d'inscription ;	Cela a été fait dans l'ensemble des pays ; mais aucun pays n'a respecté son chronogramme
Mettre en place un dispositif d'accompagnement des participants dans la mise en œuvre effective du processus d'inscription.	Les pays qui ont formulé la demande d'assistance ont été soutenus par la Coordination générale mais aucun d'entre eux n'a encore reçu la subvention du FPMA

- Pratiquement, tous les pays ont connu des perturbations politiques qui ont gêné les préparations des dossiers.
- Contrairement à ce qui avait été décidé et préconisé à Porto-Novo lors de l'atelier de mai, les binômes n'ont pas été très présents sur le net afin de faciliter les échanges d'informations sur les différents dossiers.
- Les binômes n'ont pas travaillé à temps plein sur les dossiers et ce contrairement à l'engagement des Etats avant leur présélection.
- A une exception près (Madagascar), aucun Etat n'a pu véritablement mettre en place une équipe digne de ce nom pour travailler avec les binômes.
- Aucun Etat n'a encore fait preuve de son adhésion au dossier à travers le vote d'un budget autre que celui attendu du Fonds africain. Des inscriptions budgétaires ont été juste proposées en Guinée et au Gabon.

En conclusion : Aucune proposition de nomination ne peut être déposée en janvier 2010.

II. Recommandations

1. Le mailing s'est avéré insuffisant pour accompagner les binômes. Il faudra envisager d'autres possibilités. Au regard des observations et des réticences notées à travers les différents échanges, nous pensons qu'il est temps que les tuteurs soient dans les conditions de faire leur travail en particulier des visites sur les sites et que le FPMA envisage l'organisation de missions de monitoring avec des experts évaluateurs.
2. Il faudrait aussi trouver d'autres possibilités pour engager sérieusement les Etats qui ont présenté des binômes.
3. Pour le dossier de la République Centre Africaine, nous suggérons une concertation entre le FPMA et le CPM-UNESCO pour vider les contentieux liés aux subventions accordées à ce pays et non encore justifiées.
4. Et pour le Niger, constatant l'absence d'une volonté politique affirmée et d'un laxisme notoire (même pour présenter une demande d'assistance) après de multiples relances, il serait plus sage de reconsidérer le traitement de ce dossier par le cours francophone. Le FPMA serait toujours disponible à accompagner ce pays si des initiatives fortes sont entreprises dans ce sens.

Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède qu'aucun pays ayant participé à l'atelier de Porto-Novo, ne peut présenter un dossier de nomination en janvier 2010.

Pour le prochain atelier, il y a lieu de recadrer nos objectifs et de travailler sérieusement avec les pays et les participants qui font montre d'une réelle volonté de réussir une inscription sur la liste du patrimoine culturel.

Annexe 1/ Madagascar

Travail du binôme	observations
- à propos des activités en cours : nous sommes dans l'élaboration d'un projet de décret en vue du classement au niveau national du site ;	Problème de textes législatifs : quels sont les textes disponibles présentement ? (Loi sur le patrimoine ? Arrêté municipal octroyant le site à l'Etat ? Arrêté de Nomination d'un gestionnaire ? Arrêté de Nomination du comité de gestion ? Arrêté de nomination d'un conseil scientifique ?
et du remplissage du format de proposition en tenant compte les documents et photos recueillis pendant le pré-terrain;	Dites nous quelles sont les sections du format que vous avez remplies ? <u>si possible nous envoyer le fichier</u>
- pour les mobilisations de fonds au niveau national, compte tenu de la situation politique actuelle, pour le moment, cela n'est pas encore possible. Néanmoins, nous pensons déposer une demande de financement au niveau de quelques Ambassades, ONG, Coopération Française, Associations culturelles ... * budget solution envisagée: recherche de financements parallèles à celui du FPMA sus-cité	une demande de financement au niveau de quelques Ambassades, ONG, Coopération Française, Associations culturelles ... donnez nous la liste des structures ciblées et surtout les formulaires de demande de chaque structure ou à défaut votre projet de lettre et le budget sollicité ??
Au niveau international, nous sommes dans l'attente de l'accord du FPMA, et pouvons également faire une demande auprès de l'UNESCO;	Avez déjà le format ? avez-vous essayez de le remplir pour en déceler les contraintes ? connaissez le mécanisme de fonctionnement de ce fonds (date d'examen des demandes ??) si oui donnez nous une copie du fichier
- sur l'implication des parties prenantes : * Etat : au niveau accompagnement,	Préciser davantage votre pensée pour « Etat : au niveau accompagnement »
* Populations locales : pour les différents terrains à venir (plan d'actions), elles sont sollicitées dans le recueil d'informations et pour avis pour l'élaboration du plan de gestion du bien,	Rappeler nous le chronogramme pour « les différents terrains à venir »
* Experts nationaux : ils font partis de l'équipe de terrain (archéologue, pédologue ou géologue, cartographe, photographe professionnel);	Peut-on avoir la liste, les cv et les coordonnées des experts ?? « (archéologue, pédologue ou géologue, cartographe, photographe professionnel) »
- Contraintes majeures : * situation politique sécurité pour les terrains étroite collaboration avec les autorités et populations locales, intégration dans la population	Indiquez ce qui est prévu pour contourner les obstacles ? Expliquer « intégration dans la population »
* insuffisance de documents recueillis : ré-identification des personnes ressources.	Comment savez-vous ce qui manque ? Donnez la liste et le profil des personnes ressources dans votre répertoire

Annexe 2 : Niger

Travail du binôme	Observations
on n'a malheureusement pas pu respecter le chronogramme qui a été établi a Porto-Novo a cause des problèmes de notre pays que tout le monde connait.	Nous prenons acte
Tout le travail qui peut être fait à Niamey a été fait ou est entrain d'être fait notamment la question de la cartographie et de certaines recherches documentaires.	Tout le travail qui peut être fait à Niamey soyez plus explicite
En ce qui concerne le terrain on n'a pas pu s'y rendre à cause d'une part du problème de l'insécurité et d'autre part du manque de moyens logistique puisque si on ne doit ne pas prendre de risque le déplacement se fera en avion.	si on ne doit ne pas prendre de risque le déplacement se fera en avion. Donner des informations concretes à propos d'un déplacement en avion : compagnies, prix, durée et fréquence des vols
On a déjà pris contact avec Thierry pour le travail du plan de gestion et nous attendons sa réaction.	Quel est l'avis de votre tuteur par rapport à votre démarche vers Thierry ?

Annexe 3. Guinée Conakry

I- Actions réalisées:

Travail du binôme	Observations
1)- sensibilisation du Cabinet du Ministère aux objectifs du projet (réunions de cabinet)	Dites en quoi cette sensibilisation a consisté ? Qui sont les membres du cabinet ? Puisqu'il y a eu des réunions, envoyer nous des PV de réunions
2)- mise en place de l'équipe de coordination et de mise en œuvre et de suivi du projet. A ce titre, Mr Bandian TRAORE, le DPC assure la coordination tandis que DIAWARA et moi-même, c'est à dire le binôme, assurons la mise en œuvre technique. Des comptes rendus trimestriels au Cabinet du Département de l'état d'avancement du projet sont prévus.	Peut t on avoir la liste des membres de la coordination et leur contact ? Donner des précisions sur ce que vous entendez par mise en « œuvre technique » par le binôme ? des exemples ?? A propos des « comptes rendus trimestriels », avez-vous déjà fait ? si oui donnez nous le PV. Si non quelle est la date du prochain ??
3)- identification d'une trentaine de parties prenantes au projet (secteurs de l'administration publique, populations locales, associations de développement local des communautés riveraines; ces parties prenantes correspondent d'ailleurs pratiquement aux participants à inviter à l'atelier de lancement des activités du projet.(voir tableau)	Le tableau n'est joint à ce fichier. Donnez nous la listes des 30 parties prenantes sélectionnées (noms prénom, profils ou qualité, observations).
4)- identification des scientifiques (chercheurs) qui seront chargés des études et recherches anthropologiques, historique et cartographique du site; (voir c.v.)	Ici on a l'impression que les scientifiques ne sont pas encore identifiés. Or nous dans le grand I c'est-à-dire « <u>Actions réalisées</u> » Si oui donner la liste et indiquer le domaine d'intervention de chaque chercheur (pas de cv joint)
5)- Ebauche de textes juridiques de protection du patrimoine culturel en généra et du site de Gbérédou/Hamana en particulier (projet de loi	Nous attendons ces copies

portant protection du patrimoine culturel en Guinée, projet d'arrêté portant création du registre national d'inventaire du patrimoine culturel de la Guinée, projet d'arrêté portant classement de 50 biens du patrimoine culturel de la Guinée); des copies de ces actes vous seront transmis avis dès le retour de Mr TRAORE du Sénégal.	
6)-préparation de l'atelier de lancement des activités du projet (détermination du cadre de lancement officiel du projet)	Soyez plus explicite pour que l'on vous comprenne ; puisque c'est déjà réalisé

II- Actions en cours

1- Voyage de Mr TRAORE à Dakar pour y rencontrer Mr Klessigué et Mr Bocoum afin de le préparer à l'organisation de l'atelier de lancement, les deux derniers ne pouvant plus faire le voyage de Conakry pour cause de suspension des missions de l'ONU en Guinée.	Ok. A mettre dans la 1 ^e partie puisque ça vient d'être fait
2- Mobilisation des fonds (avec le centre du patrimoine mondial Africain le contrat de financement est déjà signé ???; on attend plus que le transfert de fonds. Avec le fonds du patrimoine mondial Africain, le formulaire de demande d'assistance dûment rempli et signé ainsi que la lettre d'accord de Porto-Novo est communiquée au directeur. Là aussi on attend leurs réactions.	Nous savons que la situation est compliquée chez vous présentement ; cependant, il faut songer à d'autres sources de financement.
III- Les contraintes Elles résultent du fait qu'aucun financement ne soit encore disponible.	Certes, essayer d'imaginer des activités à faire sans trop de sous. Connexion, lecture pour maîtriser les critères, les histoires de déclaration de valeur, les sites similaires, etc.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce rapport, force nous est de constater le bienfondé de ce programme conçu pour confronter les Etats-parties et les professionnels africains à leurs responsabilités. Il ne s'agit plus d'attendre que les dossiers de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial soient intégralement pris en charge financièrement de l'extérieur et livrés « clé-en-main », parce que rédigés ou confectionnés intégralement ou partiellement par des consultants ou des cabinets d'experts. Il est question désormais, comme l'ont bien compris certains, d'une plus grande implication des Etats, par une volonté politique ferme, doublée d'un engagement financier, et de l'expertise africaine dans le processus d'élaboration des dossiers de propositions. La deuxième phase a servi à décanter en quelque sorte la situation. Elle a servi de révélateur des intentions réelles, des capacités et des problèmes des participants et des Etats-parties, d'une part et d'autre part, de la fonctionnalité de l'organisation du Cours en français et de sa coordination en général. Les turbulences politiques que connaissent nombre de pays africains ont un impact non négligeable sur le développement des activités relatives à l'exécution des plans d'action et de suivi dans les pays concernés. Toutefois des binômes ont prouvé que l'instabilité de la situation politique nationale ne pouvait servir de prétexte à une totale léthargie. Il est possible d'avancer et de chercher des voies alternatives pour résoudre certaines questions. Il revient au Fonds d'accompagner ces efforts pour surmonter les effets potentiellement paralysants de la conjoncture politique régionale. C'est l'un des enseignements importants de l'évaluation à mi - parcours dudit programme, version francophone. L'atelier final doit être préparé avec grand soin pour que chaque participant, chaque binôme puisse en tirer un maximum de bénéfices et d'assurance pour conduire en toute autonomie et jusqu'à la finition le dossier dont ils sont porteurs.